

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en musicologie

Objectifs

La mineure en musicologie a pour objectif de donner aux étudiants de toute discipline une formation de base en musicologie et de les ouvrir par là au monde de la musique, de la culture et de la création musicale contemporaine.

Selon le programme proposé de 30 crédits, l'étudiant intéressé peut acquérir des compétences en histoire et en sciences de la musique. Ce programme est orienté tant sur l'histoire de la musique que sur les questions plus contemporaines du langage musical, de la sociologie, de l'analyse et de l'esthétique.

Il s'agit donc d'une formation privilégiant l'ouverture et le dialogue avec le monde musical d'aujourd'hui, tout en proposant à l'étudiant la rigueur universitaire d'une méthodologie musicologique classique.

Conditions et critères d'admission

Les " publics cibles " sont les étudiants de premier cycle qui veulent acquérir une formation au monde de la musique, tout en n'étant pas nécessairement eux-mêmes des musiciens. Sont donc admis à la mineure en musicologie les étudiants de toute discipline inscrits en baccalauréat à l'université. Aucun prérequis n'est exigé.

Remarque :

Sont aussi admis à cette formation :

- les adultes qui, dans le cadre de la formation continue, désirent développer l'aspect musical de leur savoir. Des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, musicale ou non, et qui désirent avoir un complément universitaire dans leur formation.
- les étudiants des institutions musicales (IMEP, Conservatoires royaux de musique, IAD, etc.) qui, plongés dans la pratique de la musique, désirent acquérir une formation plus théorique et/ou plus critique.

Dans ces deux cas, les demandes d'admission seront examinées sur la base d'un dossier et d'une lettre de motivation à adresser au responsable académique du programme. La formation donne alors lieu à un certificat en musicologie.

Formations accessibles au terme de la mineure

A ce stade (sept. 2004), aucune formation de maîtrise en musicologie n'est envisagée.

Structure détaillée

L'étudiant est invité à suivre le cours MUSI 1501 en première année de la mineure :

MUSI1501 Introduction à la musicologie[22.5h] (4 crédits) Anne-Emmanuelle Ceulemans

Les autres cours de la mineure peuvent être suivis la première ou la deuxième année, à l'exception des trois cours bisannuels (MUSI 1500, MUSI 1503 et MUSI 1508) qui seront suivis l'année où ils sont dispensés.

MUSI1502 Histoire de la musique[22.5h] (3 crédits) Christophe Joseph Yv Pirenne

MUSI1504 Langages et formes de la musique[22.5h] (3 crédits) Brigitte Van Wymeersch

MUSI1505 Questions spéciales d'analyse musicale: campus opéra [22.5h] (3 crédits) Brigitte Van Wymeersch

MUSI1506 Technologie de la musique (organologie et acoustique)[22.5h] (3 crédits) Anne-Emmanuelle Ceulemans

MUSI1507 Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias[22.5h] (3 crédits) John Philippe Van Tiggelen

Année paire

MUSI1500 Notions d'histoire de la musique I[30h] (5 crédits) ☐ Brigitte Van Wymeersch

MUSI1508 Esthétique et philosophie de la musique[22.5h] (3 crédits) ☐ N.

Année impaire

MUSI1503 Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui[22.5h] (3 crédits) ⊕ Christophe Joseph Yv Pirenne

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique : B. Van Wymeersch

Personne de contact : B. Vervaren

Modalités d'inscription:

Dans les formes et délais prévus par l'université. Voir page web : http://www.ucl.ac.be/etudes/inscription_options.html

Modalités d'organisation

Dans la mesure des disponibilités des enseignants, nous privilégierons l'organisation des cours selon un horaire décalé afin de permettre aux étudiants engagés dans la vie professionnelle de suivre les enseignements.

L'enseignement à distance via le Web (télé-enseignement) sera également encouragé, afin de permettre à tous de suivre la formation, quelles que soient les contraintes horaires qu'ils rencontrent.